



Schweizerischer Nutzfahrzeugverband
Association suisse des transports routiers
Associazione svizzera dei trasportatori stradali

**Plan de formation standard pour les cours
interentreprises**

vom 01.05.2021

Plan de formation standard pour les cours interentreprises

Conductrice de véhicules lourds CFC

Conducteur de véhicules lourds CFC

Table des matières

Objectifs détaillés.....	3
Plan d'apprentissage standard	3
1^{ère} année de formation	4
2^e année de formation	8
3^e année de formation	9

Lors de la description de personnes, il s'agit toujours des deux sexes.

Objectifs détaillés

Les objectifs détaillés décrivent un comportement concret et mesurable dans des situations données et ils concrétisent les compétences professionnelles. C'est pourquoi ils ne comportent si possible aucun contenu ou spécificité en rapport avec une marque ou une exploitation qui ne concernerait qu'une minorité.

Les objectifs détaillés doivent pouvoir être atteints avec les moyens usuels utilisés dans la pratique, à savoir par exemple des documents personnels, des tableaux, des livres de formules, des documents d'ateliers, des prescriptions et les outils appropriés. C'est pourquoi on ne renvoie à un moyen didactique que si celui-ci permet d'influencer considérablement la manière d'atteindre l'objectif détaillé.

Plan d'apprentissage standard

Le plan d'apprentissage standard concrétise les objectifs détaillés fixés dans le plan de formation pour les cours interentreprises (CI). La numérotation des objectifs détaillés

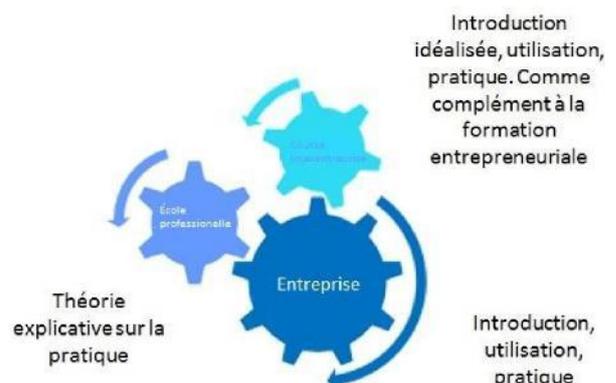
correspond exactement au plan de formation. Le plan d'apprentissage est organisé selon les années d'apprentissage. Ce plan d'apprentissage standard ne remplace pas le plan de formation mais il sert pour l'élaboration du programme des cours et pour garantir une formation comparable dans toute la Suisse.

Coopération des lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (au niveau des contenus, des méthodes de travail, du calendrier, des conventions au sein du métier) sont une condition indispensable pour la réussite d'une formation professionnelle initiale. Les apprentis doivent être soutenus durant toute leur formation pour leur permettre de relier la théorie à la pratique. C'est pourquoi une collaboration des lieux de formation est indispensable.

Chaque lieu de formation apporte sa contribution en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Grâce à une bonne collaboration, chaque lieu de formation peut constamment contrôler et optimiser sa contribution.

La collaboration des lieux de formation s'effectue selon la présentation ci-contre :



1ère année de formation

	Thème	Niveau de compétence	Objectifs d'information	Moyens auxiliaires possibles	h
1.2	1.2.2 Ergonomie	(C3)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC règlent convenablement et ergonomiquement, le siège, le volant et d'autres fonctions liées à la conduite.		12 jours
	1.2.3 Chargement et moyens auxiliaires de transport	(C3)	<p>Les conducteurs de véhicules lourds calculent la répartition de la charge en tenant compte du véhicule et de la nature du chargement ainsi que des lois de la physique.</p> <p>Ils chargent la marchandise de manière sûre et appropriée, selon les règles applicables, le mandat reçu et les directives de l'entreprise.</p> <p>Ils utilisent à cet effet les moyens auxiliaires techniques de chargement et de transport disponibles dans l'entreprise de manière efficiente et sûre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - chariot transpalette - transpalette électrique à timon, chariot élévateur à contrepoids - plate-forme élévatrice - grue de chargement (jusqu'à 40tm ou 22m longueur de flèche) 		
	1.2.4 Moyens auxiliaires d'arrimage	(C3)	<p>Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC arriment et assurent la sécurité de différents chargements, notamment avec les moyens auxiliaires ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> - coussins de calage - palettes, poutres de serrage - supports de blocage - cales, chaînes - sangles d'arrimage, matériel anti-glisse - filets de sécurité 		

Plan de formation standard pour les cours interentreprises -
Conductrice / Conducteur de véhicules lourds CFC

	Thème	Niveau de compétence	Objectifs d'information	Moyens auxiliaires possibles	h
1.4	1.4.1 Civilité	(C5)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC expliquent les facteurs déterminants pour assurer la satisfaction du client et le succès de l'entreprise. Ils gèrent, en fonction du contexte, les situations difficiles typiques avec des clients, l'opinion publique, les autorités et d'autres acteurs.		12 jours
	1.6	1.6.1 Gestion du temps	(C3)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC planifient et organisent leurs travaux en fonction du temps disponible et des délais imposés.	
1.6.2 Organisation du lieu de travail		(C3)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC veillent à ce que leur lieu de travail soit bien rangé et que leurs outils soient en bon état de fonctionnement. Ce faisant, ils respectent les étapes de l'organisation du travail sur leur lieu de travail		

Plan de formation standard pour les cours interentreprises -
Conductrice / Conducteur de véhicules lourds CFC

	Thème	Niveau de compétence	Objectifs d'information	Moyens auxiliaires possibles	h
2.1	2.1.2 Travaux de contrôle et d'entretien	(C3)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC procèdent aux travaux de contrôle ci-après selon les recommandations du constructeur: <ul style="list-style-type: none"> - graissage avec les produits appropriés et selon instructions - changement d'huile et de filtre - entretien de l'installation à carburant - contrôle et entretien du système électrique - contrôle et réglage de la pression des pneus - changement des roues, rainurage des pneus - tendre et changer la courroie d'entraînement - montage des chaînes à neige, véhicule en hiver - mesures à prendre pour assurer le bon fonctionnement du 		12 jours
	2.1.3 Matériaux / Mise en place du processus	(C3)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC utilisent de façon appropriée les matériaux et les processus visant à préserver la valeur des véhicules dans le cadre des travaux suivants: <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage des véhicules (intérieur et extérieur) - protection contre la corrosion - soin de la peinture 		
	2.1.4 Outils et équipements	(C3)	Dans cadre des travaux de contrôle, de nettoyage et de préservation de la valeur, les conducteurs de véhicules lourds utilisent de manière appropriée les outils et les équipements suivants: <ul style="list-style-type: none"> - outils se trouvant à l'atelier et à bord du véhicule - système de levage - installation pour le graissage - installation à air comprimé - installation de lavage à haute pression et à vapeur <p>J'entretiens consciencieusement et selon les instructions ces outils et ces équipements</p>		

Plan de formation standard pour les cours interentreprises -
Conductrice / Conducteur de véhicules lourds CFC

	Thème	Niveau de compétence	Objectifs d'information	Moyens auxiliaires possibles	h
2.1	2.1.5 Dysfonctionnements / Pannes	(C3)	Les conducteurs de véhicules lourds résolvent les pannes et les dysfonctionnements simples sur les installations et dans les domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> - installation à carburant - tension à ressort, solution de secours - approvisionnement en air - dépannage correcte des véhicules - utilisation sûre et efficace de l'extincteur 		12 jours
2.2	2.2.1 Transposer les prescriptions	(C5)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC sont capables d'évaluer les causes susceptibles de compromettre leur santé et leur sécurité ainsi que les éventuelles conséquences. Ils respectent les prescriptions légales et les directives de l'entreprise		
	2.2.2 Utiliser les mesures	(C3)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC sont capables de prendre les mesures appropriées pour protéger leurs voies respiratoires, leurs yeux, leurs oreilles, leur peau et leur système moteur. Ils se montrent respectueux de la santé de leurs collaborateurs		
	2.2.3 Mesures préventives	(C3)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC observent rigoureusement les modes d'emploi ainsi que les signes précurseurs de risque lors de l'emploi de matières dangereuses et de l'utilisation de machines. Ils appliquent consciencieusement les instructions du fabricant. En cas de doute, ils consultent l'instructeur du cours interentreprises.		

Plan de formation standard pour les cours interentreprises -
Conductrice / Conducteur de véhicules lourds CFC

	Thème	Niveau de compétence	Objectifs d'information	Moyens auxiliaires possibles	h
2.3	2.3.2 Protection de l'environnement dans le cadre des cours interentreprises	(C3)	Lors des travaux réalisés lors des cours interentreprises, les conducteurs de véhicules lourds appliquent les principes de la protection de l'environnement.		12 jours
	2.3.3 Utilisation de matières dangereuses	(C3)	Les conducteurs de véhicules lourds évitent, limitent, réduisent ou recyclent la production de déchets, ainsi que les matières dangereuses, de manière conséquente et correcte selon les normes et les directives reçues lors des cours interentreprises		

2e année de formation

	Thème	Niveau de compétence	Objectifs d'information	Moyens auxiliaires possibles	h
1.2	1.2.3 Chargement et moyens auxiliaires de transport	(C3)	<p>Les conducteurs de véhicules lourds calculent la répartition de la charge en tenant compte du véhicule et de la nature du chargement ainsi que des lois de la physique.</p> <p>Ils chargent la marchandise de manière sûre et appropriée, selon les règles applicables, le mandat reçu et les directives de l'entreprise.</p> <p>Ils utilisent à cet effet les moyens auxiliaires techniques de chargement et de transport disponibles dans l'entreprise de manière efficace et sûre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - chariot transpalette - transpalette électrique à timon, chariot élévateur à contrepoids - plate-forme élévatrice - grue de chargement (jusqu'à 40tm ou 22m longueur de flèche) 		8 jours
	1.2.4 Moyens auxiliaires d'arrimage	(C3)	<p>Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC arriment et assurent la sécurité de différents chargements, notamment avec les moyens auxiliaires ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> - coussins de calage - palettes, poutres de serrage - supports de blocage - cales, chaînes - sangles d'arrimage, matériel anti-glisse - filets de sécurité 		
1.3	1.3.3 Formation ADR/SDR		Formation de base relative au transport de marchandises dangereuses par la route. (classe 1 et citernes incluse)		

Plan de formation standard pour les cours interentreprises -
Conductrice / Conducteur de véhicules lourds CFC

	Thème	Niveau de compétence	Objectifs d'information	Moyens auxiliaires possibles	h
2.1	2.1.2 Travaux de contrôle et d'entretien	(C3)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC procèdent aux travaux de contrôle ci-après selon les recommandations du constructeur: <ul style="list-style-type: none"> - graissage avec les produits appropriés et selon instructions - changement d'huile et de filtre - entretien de l'installation à carburant - contrôle et entretien du système électrique - contrôle et réglage de la pression des pneus - changement des roues, rainurage des pneus - tendre et changer la courroie d'entraînement - montage des chaînes à neige, véhicule en hiver - mesures à prendre pour assurer le bon fonctionnement du 		8 jours
	2.1.5 Dysfonctionnements/ Pannes	(C3)	Les conducteurs de véhicules lourds résolvent les pannes et les dysfonctionnements simples sur les installations et dans les domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> - installation à carburant - tension à ressort, solution de secours - approvisionnement en air - dépannage correcte des véhicules - utilisation sûre et efficace de l'extincteur 		
2.2	2.2.4 Premiers secours	(C2)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC démontrent le comportement adéquat en cas de blessures et d'accidents		

3^e année de formation

	Thème	Niveau de compétence	Objectifs d'information		h
1.3	1.3.4 Entraînement à la conduite dans des conditions difficiles	(C3)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC expérimentent les propriétés physiques et les limites du comportement des véhicules dans des conditions de conduite difficiles. Ils démontrent de quelle manière une conduite appropriée permet d'éviter des situations incontrôlables		1 jour
	1.3.5 Conduite économique	(C3)	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC conduisent les véhicules de manière sûre, économique et écologique.		1 jour
	Transports et technique				1 jour